



# Flash Info THISE

## Édito

N°41 AOÛT 2018 Spécial Rentrée

[www.ville-thise.fr](http://www.ville-thise.fr)



Chères Thisiennes, chers Thisiens,

L'été bat encore son plein, Les Bleus viennent à peine de nous faire vibrer en remportant la Coupe du Monde de la Fifa qu'il nous faut déjà penser à septembre, mois de la reprise du quotidien pour bon nombre d'entre nous.

Ce FIT est à ce titre, selon la tradition, entièrement consacré à la rentrée et vous fournira toutes les informations nécessaires pour que tout un chacun puisse s'y préparer.

Une nouvelle fois tout sera mis en œuvre pour qu'elle se passe de la meilleure façon qu'il soit et vous pourrez compter sur l'engagement constant de tous les acteurs communaux, élus ou personnels, équipes enseignantes pour qu'elle soit une pleine réussite.

Bien à vous,  
Alain Loriguet, Maire,  
Conseiller communautaire délégué  
Conseiller départemental





# Sommaire

- Page 2 : Sommaire
- Pages 3 et 4 : Mot de l'adjointe
- Page 5 : Inscriptions de dernière minute  
Rentrée de l'école maternelle  
Rentrée de l'école primaire
- Page 6 : Inscription au périscolaire
- Page 7 : Tarification
- Page 8 : Plan de stationnement près des écoles
- Pages 9 : Périscolaire du mercredi
- Page 10 : Recrutement animateur/animatrice  
remplaçant(e) au périscolaire
- Page 11 : Opération *Fruit à la récré*  
Carte *Avantages Jeunes*  
*Erratum Ronde de l'Espoir*
- Page 12 : Transport et abonnement
- Pages 13, 14 et 15 : Liste des associations

# Le mot de l'adjointe



Le mois de septembre est toujours un mois aux couleurs et saveurs particulières, mêlant les tons chauds des raisins que l'on vendange aux arômes souvent musqués des sous-bois. C'est aussi celui qui marque le retour à l'école, au collège, au lycée, la fin de l'été et des vacances... Il y a toujours un peu de nostalgie mais aussi d'excitation car tout recommence pour une nouvelle année scolaire.

Ainsi la nouvelle année scolaire à Thise se déclinera en deux tonalités, changement et adaptation :

Adaptation pour l'école maternelle de Thise avec la suppression d'une classe par les autorités académiques en raison d'une baisse démographique marquée. Rappelons à ce propos que les dérogations scolaires ne sont pas comptabilisées dans la prise en compte des effectifs.

Il y aura donc trois classes à l'école maternelle qui s'appuieront sur le soutien de deux personnels ATSEM à temps plein au service des tout-jeunes élèves.

L'équipe éducative pourra également s'appuyer sur de nouveaux moyens techniques, avec notamment l'achat d'un équipement informatique (ordinateur portatif et vidéoprojecteur), qui n'ont certes pas la prétention de remplacer les moyens humains mais bien de faciliter les apprentissages au quotidien.

Il en va de même pour l'école primaire qui par étape successive aura à terme un parc informatique entièrement renouvelé.

A noter que Madame Jamati rejoindra l'équipe enseignante pour prendre en charge la classe de CE1/CE2 et que Mme Toupance complétera la décharge directoriale de Mme Régazzoni pour la classe de CE2/CM1.

.../...



## Le mot de l'adjointe

Changement notoire aussi avec la mise en œuvre du Plan-mercredi et le passage à la semaine des quatre jours, ainsi qu'il en a été décidé à la suite des consultations menées à propos de la fin du dispositif Hamon. Un nouveau Projet Educatif du Territoire a été élaboré avec tous les acteurs impliqués (élus, représentants de parents, enseignants, représentant du GAD, prestataire socio-éducatif).

La MJC de Palente, notre prestataire habituel, accueillera les enfants du mercredi matin, pour des activités éducatives de qualité, dans les locaux de la commune.

Nouveauté encore avec la création d'un vivier de personnes ressources pour renforcer les équipes d'encadrement du périscolaire et pallier les éventuelles absences des personnels en poste.

Une rubrique entière est consacrée à cet effet dans cette édition.

Nouveaux créneaux horaires affectés à nos associations thisiennes afin de favoriser le lien social et de permettre au plus grand nombre l'accès aux multiples activités proposées avec une attention portée à celles dont le rayonnement est indéniable pour la commune.

Adaptation et déplacement pour le Marché des Producteurs qui laissera le champ libre à la Maison Médicale place de l'Amitié pour gagner la place de Partenstein et plus de confort les jours de mauvais temps dans la Salle des Fêtes.

Enfin Grande Première pour un évènement musical « The Swamp Fest festival » qui se tiendra sur l'aérodrome de Thisé les 7 et 8 septembre 2018.

Aussi que la musique soit bonne car le ton est désormais donné !

En souhaitant une très belle et tonique rentrée à tous et toujours à votre écoute,

Geneviève Truchetet,

Adjointe à la culture, Mairie de Thisé

# Inscription



## Inscriptions de dernière minute

Les nouvelles inscriptions d'élèves fréquentant les écoles de la commune, à la rentrée de septembre, devront se faire auprès du secrétariat de la mairie.

Pour procéder à **l'inscription** de votre/vos enfant(s), il vous faudra fournir les pièces suivantes :

- une fiche de renseignements dûment complétée,
- une copie du livret de famille,
- une copie du carnet de santé ou certificat de vaccination,
- un justificatif de domicile,
- un certificat de radiation de l'établissement fréquenté précédemment (école primaire uniquement),
- une photo d'identité (école primaire uniquement).

et compléter le **dossier du périscolaire** qui est obligatoire pour tous les élèves avec les pièces demandées.



## Rentrée à l'école maternelle :

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 3 septembre 2018 dès 08h15 et une rentrée échelonnée sera organisée pour la classe des PS : 8h45, 9h15, 9h45, 10h15 (4 groupes).

Les MS et GS rentreront à 8h15.

Les listes seront affichées à l'école au cours de la dernière semaine du mois d'août.

L'équipe de maternelle se compose de :

Madame Brenet, directrice, classe de Petite Section, Mme Meyer, classe de Moyenne Section, Mme Wintrebert, classe de Grande Section.

Deux personnels, ATSEM Mesdames Petot et Baud (en remplacement de Mme Michelet) complètent l'équipe.

## Rentrée à l'école primaire

La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre dès 08h15. Les parents des élèves de CP peuvent accompagner les élèves jusqu'à 08h25.

L'équipe de primaire se compose de :

Mme Oberson, classe de CP, Mme Lehmann, classe de CP/CE1, Mme Jamati, classe de CE1/CE2, Mme Régazzoni, directrice, classe de CE2/CM1 complétée dans sa décharge directoriale par Mme Toupance, M. Vanardois, classe de CM1 et M. Lapprand, classe de CM2.



# Périscolaires

## INSCRIPTIONS AU PÉRISCOLAIRE

Les parents peuvent gérer les inscriptions à l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir, au restaurant scolaire et aux activités du mercredi matin via un site internet spécifique.

Merci de contacter l'accueil de la mairie. Si les codes sont manquants.

Attention, les inscriptions prennent fin le **mercredi 29 août à minuit** pour la semaine à venir.

Les repas servis au restaurant scolaire seront préparés par *Mille et un repas* comme l'année précédente.

Périscolaire de Thise.

Bienvenue sur le site du périscolaire de la mairie de Thise.

Merci de vous identifier pour vous connecter au site.

E-mail :   
Mot de passe :  Mot de passe oublié ?  
Me connecter !

Périscolaire de Thise

Administrateur : celine rolland Mon Compte Se déconnecter

Bienvenue

Accueil Cantine/Périscolaire Mercredi Matin Administration

Choix d'un enfant par l'administrateur :  
Ecolier :  Choisir

Enfant choisi :

Etape 2 : Inscription périscolaire

Chercher une date 03/09/2018 Afficher

<< Semaine précédente Semaine suivante >>

Accéder aux menus de la cantine

	Matin	Repas	Soir
Lundi 03/09/2018	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mardi 04/09/2018	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mercredi 05/09/2018	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jeudi 06/09/2018	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Vendredi 07/09/2018	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Enregistrer

Cliquez sur les choix et validez pour chaque semaine

# Tarification



Maintien des cinq tranches du Quotient Familial.

Tarification votée lors du Conseil municipal du 14 juin 2017.  
*cf. tableau ci-dessous*

Année 2018/2019	Garderie Matin	Repas midi	Garderie Soir	Forfait Mensuel
<b>Taux 1</b>	0,4	4	1,3	19
<b>Taux 2</b>	0,6	4,4	1,5	23
<b>Taux 3</b>	0,7	4,9	1,7	26
<b>Taux 4</b>	0,9	5,4	1,8	30
<b>Taux 5</b>	1,1	5,7	2,1	35
<b>HORS THISÉ</b>	1,6	7	3,1	AUCUN

## Rappel sur la participation financière des communes de résidence aux frais de scolarisation

En vertu de la convention signée avec Braillans, les enfants de cette commune bénéficient des mêmes tarifs que les enfants de Thisé. Ceux jouissant d'une dérogation peuvent bénéficier de ces mêmes tarifs, à la stricte condition que la commune de résidence participe aux frais de scolarisation.

Le personnel communal procédera à l'appel des enfants inscrits au périscolaire. Les relevés permettront à la MJC de Palente d'établir au début du mois suivant les factures correspondantes qui devront être acquittées avant le 30 du mois en cours ou par prélèvement automatique le 20 du mois échu.

**Règlement interne des services périscolaires article 5.2 facturation et règlement** : « tout retard de paiement pourra entraîner l'annulation des inscriptions pour le mois suivant. »





# Stationnement



Légende :



sens de  
circulation,  
voie à sens  
unique.

**Attention :** Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner devant l'école maternelle, et devant le bureau de tabac/presse, l'aire de stationnement étant exclusivement réservée à la clientèle. 69 places de stationnement sont à votre disposition à l'arrière du groupe scolaire.

# Périscolaire du mercredi



Pour l'année scolaire 2018-2019, la municipalité de Thisé, en partenariat avec la MJC de Palente, organise des activités périscolaires le mercredi matin (attention place limité) de la manière suivante :

<b>Horaires</b>	Mercredi de 8h00 à 12h15 Avec un accueil échelonné pour la première heure : 8h00, 8h15, 8h30, 8h45.
<b>Public concerné</b>	Ensemble des élèves du groupe scolaire
<b>Descriptif</b>	<p>Des activités (détente, sports, culture...) sont proposées, d'un cycle à l'autre. Elles peuvent varier.</p> <p><b>Maternelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace détente</li> <li>- Atelier de motricité</li> <li>- Expression corporelle</li> <li>- Arts plastiques</li> </ul> <p><b>Primaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sports et grand jeux</li> <li>- Arts plastiques</li> <li>- Théâtre</li> </ul> <p><i>(Liste non exhaustive)</i></p>
<b>Lieux</b>	Différents locaux communaux
<b>Contenus</b>	En fonction des effectifs, des groupes d'âges seront constitués. Les enfants pourront bénéficier de deux temps d'activités différentes et complémentaires.
<b>Organisation</b>	Inscription par cycle de 6 à 8 semaines selon les périodes (de vacances à vacances). Des expositions et représentations pourront être organisées en fin de cycle.
<b>Tarifs</b>  <u>ATL : Aide au Temps Libres CAF</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sans ATL : <b>180 € l'année</b>, soit <b>5,30 € par jour</b>, à <b>multiplier par le nombre de semaines</b>. Exemple : de la rentrée scolaire en septembre aux vacances d'octobre : <math>5,30 \times 7 = 37,10 \text{ €}</math></li> <li>- Avec ATL : <b>114 € l'année</b>, soit <b>3,30 € par jour</b> à <b>multiplier par le nombre de semaines</b>.</li> </ul>

La MJC Palente propose une amplitude horaire accrue dans ses locaux pour l'accueil du mercredi.

- matin avec déjeuner,
- déjeuner avec l'après-midi
- journée entière avec ou sans le déjeuner

S'adresser directement avec la MJC de Palente.





# Information

## RECRUTEMENT

### ANIMATEUR/ANIMATRICE REMPLAÇANT AU SERVICE PÉRISCOLAIRE DE LA COMMUNE

Afin de renforcer son équipe du service périscolaire, la Commune de Thisé recherche des animatrices ou animateurs pouvant effectuer des remplacements ponctuels.

Ces missions seront rémunérées sur la base du SMIC en vigueur.

Sous l'autorité du coordonnateur de site, cette personne participe à la préparation, la mise en œuvre des animations proposées et assure l'encadrement des enfants dans une attitude pédagogique et éducative.

#### Horaires pour le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

matin : de 7h30 à 8h15  
midi : de 11h20 à 13h30  
après-midi : de 16h05 à 18h10

#### Missions :

- Accueillir les enfants
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités et les déplacements
- Participer à un encadrement actif et éducatif du déjeuner à la cantine
- Faire respecter les règles de vie collective en assurant le dialogue avec les enfants
- Remettre en ordre les locaux utilisés pour les activités périscolaires

#### Profil :

BAFA ou équivalence (liste des équivalences disponible en mairie)

Aptitude à travailler en équipe

Rigueur, ponctualité, bon relationnel avec les enfants

Vous pouvez d'ores et déjà déposer votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'accueil de la mairie et remplir la fiche de candidature prévue à cet effet.



## UN FRUIT À LA RÉCRÉ



Ce programme, sous l'égide de l'Union Européenne (fonds FranceAgriMer), consiste en l'octroi d'une aide pour la distribution gratuite de fruits aux élèves dans les établissements scolaires.

Cette opération sera poursuivie avec le magasin Utile cette année encore et ce, tous les vendredis, au moment de la récréation du matin.

## CARTE AVANTAGES JEUNES

Vous avez entre 15 et 25 ans et vous avez rempli, déposé en mairie le formulaire de demande de cette carte, vous êtes donc prié(s) de venir la retirer :

**Samedi 1<sup>er</sup> septembre 2017**

**Entre 9h00 et 12h00**

**Salle du Conseil municipal**

Thibaut Héquette, adjoint aux Affaires Sociales et Marie-Claude Gauthier, conseillère municipale déléguée vous la remettront personnellement.

## ***ERRATUM***

Le passage de la ronde de l'espoir aura lieu le **vendredi 7 septembre 2018**, place de l'amitié.



L'heure sera précisée ultérieurement.

En attendant vous pouvez faire un don dans l'urne prévue à cet effet en mairie (par chèque uniquement).

L'ensemble des dons récoltés sera transmis le 7 septembre lors du passage des cyclistes.



# Transport

## Abonnement DIABOLO

- Tous les jours
  - À tout moment
  - Sur les lignes Ginko et trains TER dans le Grand Besançon
- Pour tous les jeunes dès 4 ans.

## PASS 4/17 mensuel

- 16,50 € pour le 1<sup>er</sup> enfant abonné
- 11,40 € pour les enfants suivants

## PASS 4/17 annuel

- 178 € pour le 1<sup>er</sup> enfant abonné, 1 mois gratuit
- 121,80 € pour les enfants suivants.

## PASS 18/25

- Tous les jours
- À tout moment
- Sur les lignes Ginko et trains TER dans le Grand Besançon

***Pour tous les jeunes de 18 à 25 ans et les étudiants de 26 à moins de 28 ans.***

## PASS 18/25 mensuel 27,70€

Voyages à volonté du 1<sup>er</sup> au dernier jour du mois.

## PASS 18/25 annuel 277 €, 2 mois gratuits

Valable 12 mois de date à date. Paiement en une fois (tous modes de paiement) ou en 10 fois par prélèvement automatique (10 premiers mois prélevés, 2 derniers mois offerts).

Horaires disponibles sur le site de Ginko.

[www.ginko.voyage](http://www.ginko.voyage)

horaires - itinéraires

info trafic - tarifs - réservations

ou

0 825 00 22 44

du lundi au samedi

de 7h00 à 19h00

## *La boutique Ginko*

Centre St-Pierre 28 rue de la République à Besançon

du lundi au samedi, de 10h00 à 19h00





## Liste des associations

Activités	Nom du président ou représentant	Téléphone
ACCA – Chasse	Pascal Denizot	06 17 54 72 81
Amélioration et Sauvegarde du Cadre de vie	Jean-Claude Berthier	
Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers	Jean Beuque	03 81 61 09 47
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Romuald Vuillemin	03 81 56 34 00
Anciens Combattants	Yvan Solal	03 81 61 07 12
ASAPA (mutuelle solidaire)	Pascal Deriot	07 67 32 87 33
Club de l'Amitié	Yvette Bianchi	03 81 61 08 31
Club Canin de Thise	Patrick Pitallier	06 83 86 46 11
Chœur des 7 villages	Robert Chabod	03 81 61 10 43
Comité de Jumelage	Georgette Sifferlin	03 81 61 05 21
Comité de Quartier des Vallières	Robert Grenouillet	03 81 61 14 92
Comité des Fêtes	Bernard Benth	07 88 45 30 86
Cyclisme	Philippe Jacquot	03 81 61 16 89
Danse (classique / modern jazz)	Christine Baverel	06 82 59 92 04
Dreamcatcher Dancers	François Bluon	03 81 61 33 73
FCPE	Hervé Depoire	06 19 24 19 79
FNACA	Yves Bossanne	03 81 53 79 08
GJ Grand Besançon Est	Éric Gravier	



## Vie à Thisbe

Activités	Nom du président ou représentant	Téléphone
Guggenmusik des March'mollo	Jean-Luc Kaulek	03 81 51 28 80
La Cité de l'Est (jeux de rôle)	Ludovic Peters	06 12 91 52 56
La Boule Thisienne	Dominique Bey	06 23 11 29 92
Le Saint Hubert thisien	Christophe Sergent	06.08.83.24.15
Le « Trébignon»	Dominique Alarçon	03 81 61 28 46
Les Aigles Comtois	Daniel Gosset	03 81 60 10 30 06 99 80 00 53
Les Amis de Notre-Dame de la Libération de Thisbe	Jean-Pierre Gaiffe	03.81.61.02.19
Les P'tits Thisiens	Olivier Arthaud	06 67 88 12 16
Ligue contre le Cancer	Martine Céli	03 81 61 03 94
MJC Palente - Atelier Tout en Couleurs	Jean-Louis Pharizat Hélène Tarbouriech	03 81 80 41 80 03 81 61 15 95
Mordus d'écran	Anthony Chalon	
Souvenir Français Comité du Canton de Marchaux	Jean-Claude Rebière	03 81 61 75 25
T.G.B. (Tennis du Grand Besançon)	Daniel Marquelet	03 81 88 68 29
Tarot	Jean-Claude Cachot	03 81 88 08 60
Teddy Cruisers	Frédéric Rolland	06 81 04 53 85
Union Sportive de l'Aéro-Club du Doubs	Hervé Grosjean	06.43.42.01.45
Vol à Voile	Jean-François Larrière	
Vol Moteur	Hervé Grosjean	06.43.42.01.45
Zumba Life	Elsa Nellinger Jean-Yves Law Sek	06 70 05 06 39 06 32 66 57 42



# Vie à Thise

## Associations et sections de l'Avenir de Thise

Activités	Nom du président(e) ou du responsable	Téléphone
<b>Avenir de THISE</b>	Pascal Carpentier	03 81 21 60 96
Association hippique	Mady Salvi	03 81 61 06 65
AT2 Tennis	Emmanuel Guillemin	06 21 49 13 09
A3T Tennis de Table	Gilles Guibret	03 81 61 00 19
Atelier d'expression écrite	Pierre Prégaldiny	06 61 98 22 21
Basket	Julien Normand	06 24 62 10 10
Club des Collectionneurs	Arnaud Binétruy	06 86 94 06 50
Club Informatique	Cédric Nachon	07 69 83 50 15
Eaux sauvages	Joël Guiot	03 81 61 12 71
Gym de Thise	Robert Binétruy	06 10 55 53 34
Gym' Tonic	Marie-Claude Chenevard	03 63 08 90 54
HandBall Loisirs	Boris Bapicot	06 62 80 06 32
Judo	Hervé Thomasset	03 81 57 98 51
Langues	Gérard Céli	03 81 61 03 94
Lépidoptères	Jacques Petit	06 07 65 47 32
March'en Thise	Annie Benier-Rollet	03 81 61 06 33
Musique Forthis'imo	Laurent Kieffer	06 16 32 46 32
Scrapbooking	Rosita Godfroy	06 40 32 04 95
T C F C Foot	Didier Monot	06 59 00 83 87
Thise et ses anciens élèves	Dominique Alarçon	03 81 61 05 27
Tir à l'Arc	Dominique Marion	03 81 61 04 99
Yoga Mitra Mandala	Pierre Frankhauser	03 81 61 73 57



**MAIRIE**  
4 rue de Besançon - 25220 Thise  
Tél : 03 81 61 07 33 Fax : 03 81 61 72 69  
Courriel : [accueilmairie@ville-thise.fr](mailto:accueilmairie@ville-thise.fr)

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

Fermeture le mardi de 14h00 à 15h00

et le jeudi après-midi

samedi matin de 9h00 à 11h45 (à partir du 25 août)

#### **Rencontres avec les adjoints :**

Pour toute demande spécifique, merci de prendre contact avec l'adjoint(e) concerné(e) dans la limite de ses domaines.

#### **Rencontres avec le maire :**

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

#### **Prochain Conseil municipal**

**Mercredi 12 Septembre 2018 à 20h00**

**Salle du Conseil**

*Responsable de publication : Alain Loriguet*

*Rédaction : Geneviève Truchetet, avec la collaboration de Céline Rolland*

*Mise en page : Martine Mougnard, avec la collaboration de Céline Rolland*

*Comité de relecture : Martine Mougnard, Brigitte Bonet, Fabienne Pruniaux, Monique Bouriot, Alain Loriguet.*

*Dépôt légal : avril 2014 - Impression : Mairie de Thise*

*Communication Thise - Ne pas jeter sur la voie publique*

*Photographies prises par nos soins ou fournies par les intéressés.*